



Lettre aux commerçants et artisans,

Lettre aux commerçants et artisans de Saint-Leu-la-Forêt

Saint-Leu-la-Forêt, le 3 octobre 2025,

Chères commerçantes et commerçants, chers artisans,

Saint-Leu-la-Forêt est une ville agréable, car elle vit grâce à vous : boulangeries, boucheries, marché actif, commerces variés, services à la personne... Vous contribuez chaque jour à offrir aux habitants toutes les commodités indispensables, dans un espace qui doit rester accessible, entretenu et sécurisé.

Or, force est de constater que la municipalité actuelle ne vous associe pas à ses décisions. Les travaux se multiplient sans concertation, ni information claire, et surtout sans respect des calendriers. Encore en ce moment les travaux scandaleux et inutiles de la rue Émile Aimond illustrent douloureusement ces constats à répétition. Résultat : des bouchons que nous ne connaissions pas auparavant, une perte de fréquentation et une vie économique fragilisée.

Lorsque j'étais Maire, j'ai toujours eu à cœur de faciliter la vie de celles et ceux qui entreprennent. J'ai par exemple immédiatement créé le double stationnement rue de la Gare et sur le parking Foch créé 70 places en supprimant les verrières. J'ai installé la vidéo protection, créer les groupes de quartier, et commencé la réfection de la voirie...

Je pouvais alors m'appuyer sur une **association de commerçants dynamique**, qui organisait brocantes, animations de Noël et d'été, et même finançait le petit train de la ville. Ce partenariat fructueux entre la municipalité et les commerçants a disparu : **il faut le recréer, et je le ferai.**

L'avenir du commerce à Saint-Leu-la-Forêt exige une véritable stratégie :

- Mettre en place une **politique du stationnement concertée**, adaptée au centre-ville et aux besoins des commerces, avec du stationnement temporaire pour vos clients.
- Anticiper l'ouverture du premier parking public souterrain, qui doit être pensé comme une véritable opportunité et non comme un problème supplémentaire.
- Repenser le projet de centre-ville, qui a été dénaturé. La ville devait acquérir les murs des commerces pour compléter l'offre commerciale et non entrer en concurrence avec celle existante. En achetant dans une période où les taux d'intérêts étaient proche de 0 nourrir le budget et les finances de la ville. Je l'avais conçu autour d'un parking public souterrain, des commerces de

Vos messages et questions au 06 77 38 95 43 ou par mail à contact@jaimestleu.fr



Suivez-nous sur les réseaux sociaux et sur www.jaimestleu.fr

qualité, d'une accessibilité moderne, et d'entrées-sorties fluides (rue Leclerc et rue de la Gare) pour éviter les embouteillages. Un investisseur a acheté les commerces, la municipalité a imposé des logements sociaux et l'entrée et la sortie se font rue de la gare. Rien de bon en perspective...

- Préserver la **diversité commerciale**, en définissant un périmètre de sauvegarde et en accompagnant les mutations économiques.
- Informer à l'avance des travaux à venir et respecter les délais, pour vous permettre d'anticiper et de vous organiser.

Vous savez aussi que j'avais porté l'idée d'un nouveau pôle commercial près de la salle des fêtes, de l'autre côté de la voie ferrée. Ce projet, aujourd'hui abandonné, aurait renforcé l'attractivité de notre ville. Et je ne parle pas des Diablots qui sont un sujet à part.

Je souhaite recréer du **bon sens et du dialogue** : rétablir le lien entre commerçants et municipalité, redonner vie aux associations de quartier pour discuter des projets, et éviter des décisions pénalisantes comme la suppression délirante des places de stationnement devant la mairie.

Vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour redonner à Saint-Leu-la-Forêt une politique commerciale ambitieuse, pragmatique et respectueuse de celles et ceux qui font vivre notre ville.

Avec toute ma considération,

Sébastien Meurant
Conseiller départemental